**Les règles de gestion**

- En général un lycée travaille 09 demi-journées

- Un collège travaille 10 demi-journées

- Dans un lycée la salle spécialisée fonctionne 09 demi-journées, donc elle est exploitée par 09 classes scientifiques, à raison de 02 heures par classe par demi-journée (de 04 heures)

- Dans un collège la salle spécialisée fonctionne 10 demi-journées, donc elle est exploitée par 20 classes scientifiques, à raison de 02 heures par classe par quart de journée (de 02 heures)

**I) Lycée**

**1- pour une salle spécialisée**

Une salle spécialisée fait tourner au maximum 09 classes scientifiques par exemple :(neuf TC ou cinq TC et quatre 1ére Bac ou six TC et trois 1ere Bac et trois 2éme Bac… ect).

Donc on a besoin de : une liste TC + une liste 1ere Bac + une liste 2eme Bac.

**2- pour deux salles spécialisées**

Deux salles spécialisées font tourner au maximum 18 classes scientifiques.

Donc on a besoin de : deux listes TC + deux listes 1ere Bac + deux listes 2eme Bac.

On peut faire le même raisonnement avec trois salles spécialisées.

**II) Collège**

**1- pour une salle spécialisée**

Une salle spécialisée fait tourner au maximum 20 classes (3eme + 2éme + 1ére).

Donc on a besoin de : une liste de 3eme + une liste de 2eme + une liste de 1ere.

**2- pour deux salles spécialisées**

Deux salles spécialisées font tourner au maximum 40 classes.

Donc on a besoin de : deux listes de 3eme + deux listes de 2eme + deux listes de 1ere.

On peut faire le même raisonnement avec trois salles spécialisées.